

**CONSERVATION DE LA COLONIE DE GRANDS MURINS DU CASTEL :  
 CREATION D'UN GÎTE DE SUBSTITUTION EVENTUEL DANS DEUX COMBLES DE CALEDEN  
 Commune de Chaudes-Aigues, Caleden & Alter Eco**

Localisation des 2 greniers transformés en gîtes



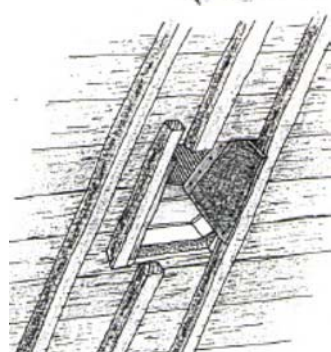
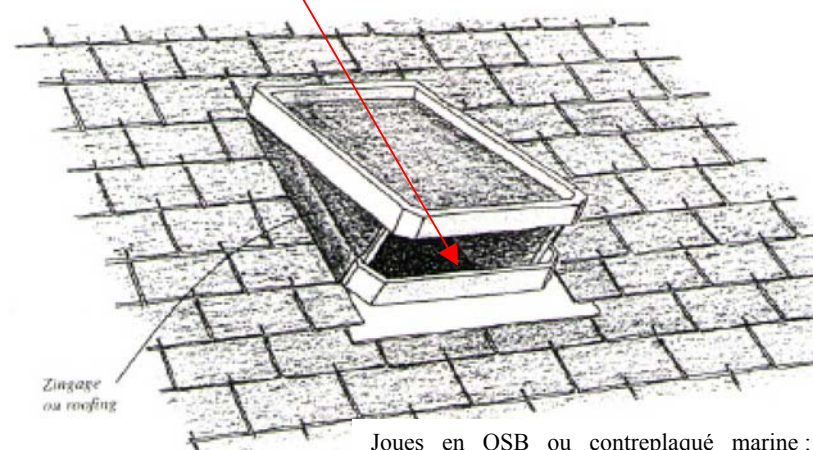
Transformation d'une tabatière (fenêtre de toit à crémaillère) et d'une fenêtre en chiroptères :

Le principe est de réutiliser la tabatière en position semi ouverte fixe dont la dimension d'ouverture est propice à la pénétration en vol libre par les chauves-souris, pas par les pigeons, les choucas ou les rapaces nocturnes.

Pour cela il faut d'abord sinon ôter la crémaillère qui autrement ferait obstacle à la pénétration des chiroptères, tout au moins il conviendra de la fixer solidement sur l'ouvrant où elle est sertie. Il est préférable d'en profiter pour occulter la vitre en même temps

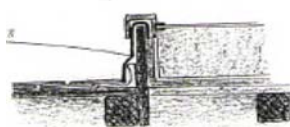
L'ouvrant est maintenu en position semi-ouvert par la fixation de joues latérales qui donnent par leurs dimensions l'écartement requis.

Celui-ci sera de **18 cm maxi / 15 cm mini** de débattement par rapport au dormant au droit de l'extrémité où vient se rabattre l'ouvrant (cf. croquis)



Vue de l'intérieur

Joues en OSB ou contreplaqué marine : servent de fixant à l'ouvrant (elles s'engagent dans la rainure de celui-ci et sont fixées au dormant ou chevron du chevêtre) et évite les venues d'eau latérales



Vue en coupe



Vue du dehors (modèle saillant)



Tabatière occultée pour rendre un comble obscur

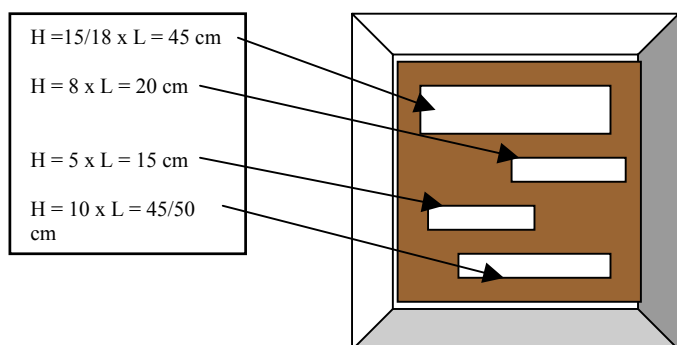
Photos Centre Recherche Chiroptérologique  
 Institut royale des sciences naturelles de Belgique

## Transformation d'un ouvrant vitré en chiroptière :

Le principe est de remplacer l'ouvrant vitré par un bâti en bois reprenant les dimensions du cadre, comme une sorte de volet dans lequel seront ménagés des fentes dont la supérieure sera ajourée pour laisser un passage de la pleine largeur sur **18 cm maxi / 15 cm mini** de hauteur utile, les suivantes plus basses étant plus réduites (voir croquis )



Vue extérieure du chien assis à transformer en chiroptière



Modèle de chiroptière (maisonnette SNCF Thiézac – R.Legrand CEPA)

Vue intérieure : le bâti en planches et ses parties ajourées en chiroptière boîte aux lettres

**L'idéal serait de retirer le carreau de la fenêtre existante, le remplacer par un lattis de même facture** que le bardage extérieur qui viendra habiller le clocheton, ce qui permettrait dans un premier temps de le laisser en position ouverte pour rendre le grenier plus accessible puis lorsque l'on jugera que l'habitude est prise on pourra le mettre en position fermée, ce qui réduira l'entrée aux dimensions convenant aux seules chauves-souris.

## Récapitulatif des travaux :

Au Caleden, il est prévu d'aménager les deux greniers de pignons du bâtiment ancien : sur chacun, une tabatière sera transformée en chiroptière, et les deux fenêtres des pièces d'accueil des anciens mécanismes d'ascenseur le seront également. Une porte pleine fermant à clef isolera ces parties qui ne devront pas être fréquentées du reste des combles. Une bâche sera placée au sol à l'aplomb du faîtage et un tas de guano y sera déposé afin que son odeur attire les Grands murins.

Pendant l'été, un contrôle de la fréquentation des combles sera effectué au travers de visites permettant de détecter la présence d'animaux, de guano à des endroits où il n'aura pas été déposé... Elle seront menées conjointement avec le suivi de la colonie dans le Castel (voir par ailleurs ) et en accord avec la municipalité et la direction de Caleden.



**CONSERVATION DE LA COLONIE DE GRANDS MURINS DU CASTEL :  
AMENAGEMENT DU COMBLE**  
Commune de Chaudes-Aigues, Caleden & Alter Eco



Le Castel et juste derrière Caleden

Fenêtre permettant l'accès des animaux au gîte



Comble occupé par la colonie de Grands murins

Localisation de l'essaim de reproduction



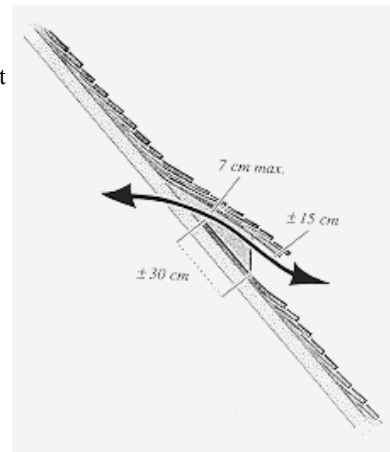
**Principes d'aménagement :**

La colonie de reproduction occupe le poinçon du faitage du pignon Sud et sort la nuit soit par un carreau cassé de la fenêtre donnant à l'Est, soit par une fente du volet sur pignon. Le projet immobilier prévoit de réaliser des appartements dans le comble actuel jusqu'à hauteur des entrails de la charpente. Au dessus de ce plafond, l'espace réservé est un niveau technique (passage vmc, électricité...)



Plafonnement au niveau des entrails de la charpente laissant un comble perdu accessible par la toiture à isoler phoniquement

photo in Lemaire & Arthur, les Chauves-souris maîtresses de la nuit



plan coté en coupe de la chiroptière

Malgré qu'il soit supposé que la colonie préférera changer de gîte de reproduction au profit des combles aménagés dans cette intention (Caleden ou église des pénitents) il est proposé de permettre à la colonie de pouvoir revenir temporairement à cet espace même réduit en volume afin d'offrir une alternative transitoire, pour ne pas désorienter totalement les animaux qui reviendraient au printemps 2009 en plein travaux.

**Pour cela il convient de créer une ouverture qui permette le passage des Grands murins au moyen d'une chiroptière, qui sera réalisée en toiture** (puisque dans ce cas il n'existe pas de tabatière aménageable) coté Est à peu près à égale distance du poinçon de charpente que l'est la fenêtre de sortie actuelle (soit au milieu du comble restant) afin de ne pas provoquer de courant d'air au niveau de l'actuel essaim.